

## **Que personne ne soit mise à l'écart**

### **Appel en faveur de la participation professionnelle, pragmatique et constructive de Taïwan à la CCNUCC**

Septembre 2017

Le changement climatique et le réchauffement de la planète affectent toute l'humanité et la durabilité du monde dans lequel nous vivons. Raison pour laquelle au cours des 23 dernières années, la CCNUCC (Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques) a appelé à la coopération la plus large possible de tous les pays dans la lutte contre le dérèglement du climat afin d'éviter ses conséquences dévastatrices. Bien que le gouvernement de la République de Chine (Taïwan) et les 23 millions d'habitants qu'il représente n'aient toujours pas accès aux réunions de la Conférence des Parties à la CCNUCC, le pays n'en a jamais servi comme excuse pour se dérober à ses responsabilités en tant que partie prenante de la communauté internationale.

#### **Taïwan a fixé une cible ambitieuse de réduction des gaz à effet de serre (GES)**

En juin 2015, Taïwan a pris des mesures concrètes en adoptant sa Loi sur la réduction et la gestion des gaz à effet de serre, permettant ainsi d'incorporer officiellement son objectif de réduire les émissions de carbone à 50% de leur niveau de 2005 d'ici 2050 dans le droit interne taïwanais.

D'un autre côté, pour répondre à l'Appel de Lima pour l'action sur le climat, Taïwan a annoncé volontairement en septembre 2015 sa Contribution déterminée au niveau national, en s'engageant à réduire ses émissions de GES de 50% par rapport au niveau qui serait le leur si rien n'était entrepris d'ici 2030.

Conscient du lien étroit entre le développement durable du monde et les problèmes climatiques, Taïwan vient de dévoiler ses progrès accomplis dans la mise en œuvre des 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies, à l'occasion de la publication de sa première Revue nationale volontaire.

Le changement climatique ne connaissant pas de frontières, la lutte en la matière nécessite une coopération générale. Ayant autant d'intérêt que tout autre pays dans ce combat, Taïwan lance un appel pressant à la communauté internationale pour qu'elle soutienne sa demande de participation à la 23<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties, à Bonn, en tant qu'État observateur non-membre, sous le nom de son Administration de la protection de l'environnement (EPA).

### **Taïwan est prêt à contribuer davantage à la CCNUCC**

Connu pour son expertise dans le développement des technologies vertes, Taïwan a au fil des décennies entrepris de nombreux projets de coopération avec des pays en développement dans de nombreux domaines liés au changement climatique. Le pays collabore également avec les États-Unis dans la gestion de l'environnement et la réduction de la pollution à travers des projets, des recherches et des échanges de connaissances. En 2014, l'EPA taïwanaise a officiellement lancé le Partenariat international pour l'environnement, un réseau d'experts venant du monde entier travaillant ensemble pour renforcer la capacité à répondre aux problèmes environnementaux.

### **La participation de Taïwan est une question de justice climatique**

En appelant tous les États à prendre des mesures pour affronter le dérèglement

climatique, l'Accord de Paris souligne un concept essentiel, celui de justice climatique. Il est donc injuste que Taïwan, une île aussi densément peuplée, aussi exposée à des phénomènes météorologiques extrêmes, et qui représente le 21<sup>e</sup> plus grand émetteur de dioxyde de carbone du monde, soit exclu de la CCNUCC et laissé seul face aux impacts du réchauffement climatique. Les Taïwanais sont désireux de participer au régime climatique mondial. D'ailleurs, l'intégration de leur pays au processus de la CCNUCC est non seulement conforme au but et à l'esprit de la Convention, qui reconnaît que « de par son caractère mondial, le changement climatique appelle la coopération la plus large possible », mais aussi aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

### **Conclusion**

Les 23 millions d'habitants taïwanais ont le droit, la capacité et la volonté de contribuer aux efforts visant à assurer le développement durable de notre planète. Nous appelons donc toutes les parties concernées à aller au-delà des considérations politiques et à soutenir la participation professionnelle, pragmatique et constructive de Taïwan à la CCNUCC.